L'Actualité économique

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

REVUE D'ANALYSE ÉCONOMIQUE

Le taux de chômage naturel : une réponse

Gérald Marion

Volume 62, Number 3, septembre 1986

URI: https://id.erudit.org/iderudit/601384ar DOI: https://doi.org/10.7202/601384ar

See table of contents

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print) 1710-3991 (digital)

Explore this journal

Cite this note

Marion, G. (1986). Le taux de chômage naturel : une réponse. L'Actualité économique, 62(3), 488-489. https://doi.org/10.7202/601384ar

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le taux de chômage naturel: une réponse

Gérald MARION
Université de Montréal

Dans son commentaire, J.-P. Aubry soulève deux points principaux. L'un se rapporte à la méthode utilisée et l'autre, aux résultats obtenus.

Le taux de chômage naturel a été défini comme le taux de chômage correspondant au taux (structure) de croissance du salaire réel d'équilibre, c'est-à-dire à la situation où la structure des salaires réels correspond à la structure des taux de croissance de la productivité (cf. Friedman, 1968, p. 8).

On peut éviter d'insérer le taux de croissance de la productivité dans l'équation fondamentale, en y substituant le taux de salaire retardé. Selon cette méthode, la valeur de \hat{a} de l'équation (1) doit, comme le rappelle l'auteur, être égale à l'unité, lors du calcul du taux de chômage naturel. Ce qui correspond à une courbe de Phillips verticale.

Nous croyons nous être conformé à l'esprit et à la lettre de cette définition du taux de chômage naturel.

Nous avons écrit «...l'équation de base dont nous disposons comporte le taux de salaire comme variable retardée (cf. l'équation (1) que rappelle l'auteur)... En situation de régime stationnaire, le coefficient de cette variable est égal à l'unité...»

Et là, nous avons repris l'équation empirique que nous avions d'abord estimée et puis nous avons fixé le coefficient de W_{t-1} , soit \hat{a} , à un. Nous l'avons ensuite solutionné pour TC^e , le taux de chômage naturel. Avec $\hat{a}=1$, le dernier terme de l'équation (2) disparaît.

Ceci est conforme aux règles de l'art, quoique j'accorde que cette opération est limitée par l'hypothèse ex post que j'ai retenue lors de la renormalisation, soit contraindre, après l'estimation, $\hat{a}=1$. Je crois que l'auteur, lui, me suggère une autre hypothèse, celle où \hat{a} est contraint à l'unité lors de l'estimation elle-même. Il y a pour cela des arguments documentés et des auteurs ont retenu spontanément cette hypothèse. Néanmoins cette dernière procédure aurait conduit à une modification des coefficients des autres variables indépendantes de l'équation.

Des épreuves statistiques, qui relèvent d'une étude plus poussée, nous permettraient sans doute de choisir entre les deux hypothèses possibles (celle suggérée par l'auteur et celle que j'ai retenue) pour établir le moment où on applique cette contrainte, dans la procédure d'estimation du taux de chômage naturel. Car il faut formuler cette hypothèse à un moment ou l'autre; je ne crois pas que l'on puisse calculer le taux de chômage naturel en utilisant l'équation (2) comme telle, c'est-à-dire en retenant le dernier terme.

Pour ce qui est de mes estimations du taux de chômage naturel, elles surpassent, selon l'auteur, celles faites par la majorité des autres chercheurs. Ça dépend des périodes et encore. Pour la présentation de mes résultats j'ai utilisé la méthode des plateaux (cf. Phelps, 1972). Le premier plateau (en gros les années '60) se situe à 6,5, le second (première moitié des années '70), à 8,2. Des études canadiennes portant sur les années '60 et '70 donnent des résultats² qui varient de 6,5 à 10. Pour ces deux périodes, je crois me conformer au critère de la pluralité sinon de la majorité.

Pour ce qui est de la fin des années '70 et du début des années '80, le plateau du chômage naturel est élevé si on le compare au taux recensé. (Il m'a été difficile de trouver des études ne retenant que cette période). Néanmoins si on retient cette comparaison, il faut ajouter au taux recensé, le taux des «inactifs», ce qui atténue, sinon fait disparaître l'écart avec le taux de chômage naturel. Toutefois, le taux de chômage observé et le taux de chômage naturel n'ont pas, bien sûr, à s'accorder. Les frictions du marché (Holt, 1969) ou dans une autre optique les déficiences de la demande effective peuvent générer un écart entre les deux taux.

BIBLIOGRAPHIE

FRIEDMAN, MILTON, «The Role of Monetary Policy», *The American Economic Review*, mars 1968.

HOLT, C.C., «Improving Labor Market Trade-Off Between Inflation and Employment», American Economic Review, mai 1969.

MERRET, DARYL L., The Process of Wage Determination: A Survey of Some Recent Work, Technical Paper 19, Banque du Canada, 1979.

PHELPS, EDMUND S., Inflation Policy and Unemployment Theory, Norton Co., New York, 1972.

2. Tirés de Daryl L. Merret, 1979.

^{1.} Diverses variantes de la procédure fondamentale ont été utilisées par les chercheurs. Ainsi, on estime une équation de salaires, sans inclure la productivité, ni les salaires retardés, qui représenteraient la productivité, puis après estimation, on solutionne l'équation pour le taux de chômage et on recalcule ce taux en amputant les salaires d'un taux de croissance de la productivité, π . Il s'agit de diverses méthodes dérivées de la relation fondamentale $U^e = \pi - a_0/a_1$, où a_0 est la constante et a_1 , le coefficient du taux de chômage.